

# COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

## **La CDEC LaSalle-Lachine perd le mandat DÉC et poursuit ses activités en employabilité**

**Montréal, le 31 mars 2016** – La décision de l'agence Développement économique Canada (DÉC) de ne pas renouveler l'entente de développement économique communautaire avec la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) LaSalle-Lachine, comme avec les autres CDEC de Montréal, sonne le glas du développement économique communautaire par les communautés et pour les communautés de la métropole.

Malheureusement, malgré une importante mobilisation des partenaires, des élus locaux et fédéraux, et de la proposition de renouvellement, préparée conjointement par les CDEC du Québec, nous n'avons pas su convaincre DÉC de maintenir les services dans les communautés montréalaises. L'équipe de la CDEC LaSalle-Lachine, dédiée au développement économique communautaire, cessera donc son travail dès aujourd'hui, jeudi 31 mars 2016. Pour Pierre Arseneau, président du conseil d'administration, « c'est un nouveau coup volontairement porté à la participation citoyenne dans le développement des quartiers ».

À noter, seules les CDEC de la métropole voient leur mandat non reconduit : hors Montréal, le mandat des CDEC a été renouvelé pour les trois prochaines années. Des faits qui soulèvent de multiples questionnements au sein du regroupement des corporations de développement économique communautaire du Québec. La question est pourquoi l'on maintient en région, et non à Montréal, le principe de notre approche qui est de soutenir le développement des communautés. En plus de deux postes abolis, ce sont trente (30) années de développement des communautés qui s'interrompent sans transition, sans transfert de dossiers et sans reconnaissance du travail accompli.

Henri Chevalier, directeur général de la CDEC LaSalle-Lachine, salue le travail des agents de développement et des administrateurs qui se sont succédé tout au long des années, « le développement économique communautaire est un élément essentiel à la construction d'une économie équilibrée et structurée dans les secteurs défavorisés de Montréal. Il est déplorable que les partenariats en place et les projets en cours et en préparation ne puissent être transférés à de nouveaux responsables ». DÉC a indiqué que le développement économique communautaire ne sera pas repris sur l'Île de Montréal après le 1<sup>er</sup> avril.

### *Un retour aux sources pour la CDEC LaSalle-Lachine*

La CDEC LaSalle-Lachine a signé sa première entente avec DÉC en 1998, pour concerter les partenaires et soutenir les initiatives structurantes dans les deux arrondissements. « Aujourd’hui, la CDEC va se concentrer sur le soutien à la main d’œuvre via son partenariat avec Emploi Québec. L’organisme restera impliqué dans le Regroupement de Lachine, une de nos grandes réussites structurantes développées grâce au mandat qui nous est aujourd’hui retiré », affirme le président du Conseil d’administration de la CDEC, monsieur Pierre Arseneau.

L’équipe et le conseil d’administration de la CDEC LaSalle-Lachine tiennent à saluer le travail des partenaires locaux et souligner la qualité des collaborations qui se sont tissées au fil des années. « Nous souhaitons sincèrement que le développement économique communautaire puisse retrouver toute sa place au sein des communautés de Montréal dans un avenir proche », affirme Aude Mary, agente de développement du programme DÉC et membre du CA de la CDEC.

### *À propos de la CDEC LaSalle-Lachine*

Créée en 1992, la CDEC LaSalle-Lachine est un organisme à but non-lucratif qui travaille en faveur du développement économique des arrondissements de LaSalle et de Lachine. Pour ce faire, la CDEC mobilise et concerte les personnes et les collectivités afin de trouver des réponses adéquates aux différents besoins socioéconomiques du milieu. La CDEC LaSalle-Lachine vise, par son implication, à développer des milieux de vie dynamiques, inclusifs, solidaires et prospères, au sein desquels les citoyennes et citoyens des arrondissements peuvent s’épanouir sur le plan professionnel et personnel.

### *À propos des CDEC de Montréal*

*Créées au milieu des années 1980 par les acteurs du développement économique et social, les CDEC favorisent une approche globale de revitalisation des collectivités locales qui conjugue les dimensions économique, sociale, culturelle, environnementale et communautaire. Elles ont développé un « savoir-faire ensemble » basé sur la concertation et la mobilisation des gens d’affaires; des institutions de la santé et de l’éducation; des syndicats; des organisations communautaires et culturelles; le monde municipal et des résidents. (Extrait tiré du mémoire, Développer Montréal au rythme de ses quartiers, présenté à l’office de consultation publique de Montréal (OCPM) lors de sa consultation sur le plan de développement de Montréal, déposé par le réseau des CDEC de Montréal de la Corporation de développement économique communautaire)*

— 30 —

Source : **Henri Chevalier**, directeur général de la CDEC LaSalle-Lachine  
514-469-0288 poste 231  
[hchevalier@cdec-lasallelachine.ca](mailto:hchevalier@cdec-lasallelachine.ca)